

# BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

SANTÉ  
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales  
sur site Internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)  
E-mail : [com@sante.cgt.fr](mailto:com@sante.cgt.fr)

NUMÉRO 2015/19  
Lundi 21 décembre 2015

## HAUT et FORT !

De belles couleurs, dans un paysage politique bien terne après les résultats des régionales, qui doivent nous amener à réfléchir sur notre manière d'aborder les idées du Front National avec nos collègues de travail.

Trois luttes, trois belles luttes payantes, dans des établissements privés.

**30 jours de lutte** pour obtenir une augmentation du point d'indice de 3%, une prime annuelle de 500 €, l'augmentation des salaires de bases, un 13<sup>e</sup> mois, le paiement de 3 jours d'absence pour enfant malade, la mise en place d'un audit afin de quantifier le personnel manquant, et enfin un comité de suivi sur le respect du Code du travail.

**29 jours de lutte** pour obtenir une augmentation de 73 à 147 € par mois, selon la profession.

**51 jours de lutte** pour obtenir l'embauche de trois aides-soignants, une prime de 400 € bruts, et la réorganisation du travail pour travailler dans de bonnes conditions.

**Bravo à tout-e-s les salarié-e-s  
qui se sont mobilisé-e-s et à toute la CGT !**

La lutte n'est jamais simple, mais elle est toujours efficace, n'en doutons pas !

Trois luttes dans un secteur privé marchand, qui ne veut pas entendre parler de revendication, de syndicat, et encore moins de la CGT !

Alors, partout en France, continuons la construction de luttes comme l'ont fait la clinique du Pont de Chaume, la polyclinique de Gascogne et la clinique d'Embats, et portez haut et fort vos revendications auprès des directions et du ministère.

**Commençons par consolider nos fondations,  
proposons l'adhésion à la CGT. Une CGT forte pèsera toujours  
plus dans la balance des négociations, des actions.**



**Ensemble,  
on se fait entendre !**

## SOMMAIRE

- ✓ Appel du CNF - 8 et 9 décembre 2015 : Oui à l'urgence sociale, Non à l'état d'urgence ! p.2
- ✓ Déclaration du CNF 8 et 9 décembre 2015 p.3-4
- ✓ - Appel du CNF à la solidarité avec les cliniques en lutte. - Réussite de la mobilisation des salarié-e-s de l'Association ANAIS (Orne) et de leur grève du 1/12/15 p.5
- ✓ "Le Groupe VEDICI / VITALIA a fini par signer face au courage et à la détermination des grévistes !" p.6
- ✓ Victoire dans le Gers : Clinique Embats, et de deux ! p.7
- ✓ Pétition nationale de soutien aux salarié-e-s de l'EPDSAE du Nord p.8

N° 2015/19 - lundi 21 décembre 2015

Fédération Santé  
Action Sociale

263, rue de Paris - case 538 -  
93515 Montreuil CEDEX

Directrice de Publication :  
Amélie VASSIVIÈRE

Imprimé par nos soins

Périodicité : Hebdomadaire

N° commission paritaire : 0717 5 06 134

## Appel du CNF

# Oui à l'urgence sociale, Non à l'état d'urgence !

Le Comité National Fédéral de la CGT Santé et de l'Action Sociale, réuni les 8 et 9 Décembre 2015 à Montreuil, se prononce pour la levée immédiate de l'état d'urgence. Nous ne résoudrons pas cette situation, issue des attentats du 13 novembre 2015, par la multiplication des mesures sécuritaires... Le gouvernement doit s'inscrire dans la justice sociale, et proposer par définition, un véritable projet de société porteur d'espoir, de progrès et de paix, pour sortir de ce cercle de violence.

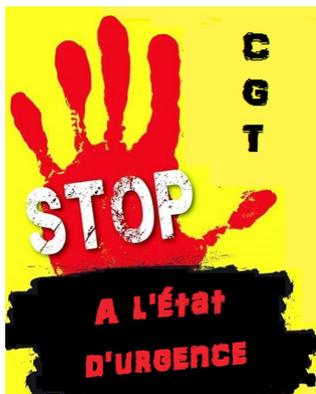
La liberté d'expression et de manifestation doit être rétablie. La Fédération santé / action sociale appelle les autres organisations syndicales à constituer l'unité pour obtenir la levée de l'état d'urgence.

Le Comité National Fédéral s'appuie sur la déclaration du CCN du 18 novembre 2015. Elle réaffirme ses valeurs de paix, de fraternité et d'humanisme, et son combat pour le progrès social.

La Fédération CGT Santé / Action Sociale dénonce les guerres qui sont menées dans plusieurs régions du globe dont les premières victimes sont les populations civiles.

Elle appelle l'ensemble des salarié-es à refuser les reculs sociaux, qui sont porteurs d'exclusion, de frustration, engendrant la misère et finalement la haine. Le CNF appelle le monde du travail à se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la protection sociale, la Sécurité Sociale et les libertés syndicales.

**Non, il ne doit pas y avoir de trêve au débat, à la lutte et à la mobilisation.**



L'impact du capitalisme financier et les mesures d'austérité sont nuisibles dans le secteur de la santé et de l'action sociale, illustrées par la violence organisée contre les salarié-es des cliniques et des hôpitaux en lutte actuellement ainsi que par la non réponse aux besoins des populations.

Montreuil, le 9 décembre 2015

## Déclaration du CNF

Le Comité National Fédéral s'associe en premier lieu à la douleur de tous, face aux attaques terroristes du 13 novembre. Nous rendons hommage aux victimes et pensons aux centaines de blessé-es. Nos pensées vont tout particulièrement aux familles des camarades de la CGT, qui ont été victimes de ces attentats. C'est dans ces moments que le mot «fraternité» doit prendre tout son sens. Les personnels de santé et d'action sociale ont fait preuve de fraternité et de professionnalisme, de façon spontanée, dans la situation. A l'AP-HP, c'est bien avant le déclenchement du Plan Blanc que les professionnels ont rejoint par centaines leurs services.

Notre rôle de syndicalistes est de se concentrer sur l'essentiel, revenir à nos fondamentaux, nos bases idéologiques : lutter contre tous les totalitarismes, le capitalisme et se mobiliser pour plus de justice sociale. Ainsi nous continuons à nous engager contre toutes formes de racisme et de discriminations et pour la Paix.

Après le 13 novembre 2015, nous ne devons pas cautionner un « *Patriot Act* » à la française. La Fédération Santé Action Sociale CGT demande la levée immédiate de l'Etat d'urgence, qui n'est pas une solution contre le terrorisme et entrave les luttes sociales.

L'application des mesures liberticides a donné un nouveau coup de pouce aux scores du FN dans le cadre des élections régionales. Tous les gouvernements de ces dernières années portent la responsabilité de la montée du FN. Ils ont dénié les droits universels et abandonné la solidarité et la protection des plus vulnérables pour favoriser la finance en aggravant la crise démocratique et sociale, terreau des totalitarismes.

Le Front National n'est pas un parti comme les autres et constitue une grave menace pour la démocratie et la cohésion sociale. Le FN divise et met en opposition les travailleurs et fait ainsi le jeu du patronat. Il porte un projet de régression sociale. La Fédération appelle à combattre partout le Front National et ses idées dont notamment les attaques à l'encontre des droits des femmes.

Le capitalisme a des conséquences catastrophiques sur le climat et l'environnement, les populations sont impactées en termes de santé et de déplacement géographique. Pendant la COP21, la question sociale, portée entre autres par la CGT, a été évacuée de la partie contraignante de l'accord Climat. Attention le capitalisme « Vert » ou plutôt « peint en vert » à des fins de respectabilité, doit être combattu car il ne règle en rien la question sociale, la question environnementale, s'inscrivant toujours dans une logique de profit.

### **Dans notre secteur, l'application de l'austérité se poursuit avec les questions suivantes :**

- des sous- effectif, de la souffrance au travail, la casse des métiers et des qualifications, le gel des salaires et des points d'indices, la précarisation et les licenciements.
- les instances représentatives du personnel et en particulier les CHSCT sont piétinés, la discrimination et la répression antisyndicale continuent.
- les diminutions de budget dans notre secteur santé/action sociale servent à financer les cadeaux au patronat, prévu par le Pacte de Responsabilité.
- la loi « Santé » s'appliquera le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, nous devons donner une nouvelle impulsion à notre campagne contre cette marchandisation de la Santé. Des GHT se mettent en place alors que la loi n'est pas votée, avec toutes leurs conséquences sociales : directions territoriales, mobilité géographique, flexibilité...

- contre la destruction de notre secteur, les luttes sont au rendez-vous et d'une intensité historique, comme à la Clinique du Pont de Chaume, de Gascogne et à la Clinique Embats ...
- nous constatons des attaques incessantes contre les droits des originaires et des salarié-es d'Outre-Mer (Congés bonifiés, discrimination, ...)
- la destruction du Code du Travail va fragiliser et précariser davantage les salarié-es (Lois Macron, Rebsamen, Rapport Combrexelle...).

Notre organisation syndicale doit résister et proposer des alternatives réelles à la marchandisation de nos secteurs, au regard des besoins de la population. Elle doit être un vecteur d'éducation populaire pour que l'histoire ne se répète pas.

### **LA FÉDÉRATION RÉAFFIRME SES REVENDICATIONS DANS LE CADRE DE L'URGENCE SOCIALE :**

- **Abrogation de la loi HPST et de la T2A, retrait de la loi Santé et du Pacte de Responsabilité.**
- **Fin des suppressions de postes et embauches massives dans notre secteur.**
- **Augmentation immédiate de 300 euros des salaires et minima sociaux.**
- **Transformation des contrats précaires en contrats pérennes dans notre secteur.**
- **Non-application de l'accord minoritaire PPCR comprenant notamment la mobilité des fonctionnaires.**
- **Levée immédiate de l'état d'urgence,**
- **Réaffirmation des revendications des originaires et salarié-e-s d'Outre-Mer concernant l'Égalité, la Justice, la continuité territoriale, les congés bonifiés, la lutte contre la discrimination à leur égard.**
- **Ce combat est l'affaire de tous !**

👉 **Pour cela, nous appelons à un processus de convergences et d'inter-professionnalisation des luttes de nos établissements et professions :**



**NON À LA LOI "SANTÉ"**  
**NON aux suppressions de postes**  
**NON AUX SOINS LOW-COST !!!**

**[WWW.SANTE.CGT.FR](http://WWW.SANTE.CGT.FR)**

- Organiser les 16 et 17 février 2016 deux journées d'étude sur la loi Santé, pour pouvoir mieux la combattre.
- Mettre en perspective le 15 mars 2016 (50<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention 66) comme Journée de défense de la CCN 66.

- Poursuivre la mobilisation dans le cadre des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social, contre la casse des métiers du social, le renforcement du contrôle social et la marchandisation du secteur.
- Participer à la journée de grève et de mobilisation de la Fonction publique pour le dégel des salaires, la suppression des bonifications et l'avancement de la durée d'échelon prévue dès janvier.
- Lancer une campagne de syndicalisation pour promouvoir nos idées et cibler en particulier les jeunes.
- Appeler à une heure de grève contre la marchandisation de la santé et de l'action sociale (public, privé) et pour la liberté syndicale sur tout le territoire dans chaque établissement pour regrouper l'ensemble de nos luttes, à programmer début 2016.

## Appel du CNF à la solidarité avec les cliniques en lutte

Le CNF a appris la magnifique victoire de la grève de la clinique Embats (32), après 29 jours de grève. Ces salarié-s, mobilisé-es et déterminé-es, nous montrent la voie pour faire plier le patronat.

Notre total soutien va aujourd'hui aux salarié-e-s en grève de la Clinique du Pont de Chaume, qui atteint son 49e jour de grève.

La Fédération Santé Action Sociale CGT appelle à la large solidarité financière à cette grève, qui a une durée et une intensité inédite dans le groupe Vedici.

Mais la meilleure des solidarités est de développer, où cela est possible, toutes les luttes pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, la défense de la protection sociale et contre le diktat de la finance.

👉 **Lien de solidarité pour les personnels de la Clinique du Pont de Chaume :**

<https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-personnel-medical-clinique-du-pont-de-chaumes>

### **Réussite de la mobilisation des salarié-e-s de l'Association ANAIS (Orne) et de leur grève du 1<sup>er</sup> décembre 2015**

Plus de 250 personnes ont manifesté suite à l'appel des organisations syndicales majoritaires devant le siège de l'association ANAIS (61) tandis que des salarié-e-s, en grand nombre, ont débrayé dans leurs établissements. Leur présence massive a permis une entrevue auprès de la Direction Générale. Une pétition signée par plus de 1 200 personnes lui a été remise sur table pour signifier l'ampleur de la contestation.

De nombreux salariés ont pris la parole pour exprimer leur mécontentement face à la mesure liée au temps de pause, et la dégradation des conditions de travail mais la Direction Générale est restée sur sa position : « C'est la crise, il faut travailler plus pour bien anticiper les baisses de budget des établissements et se placer comme l'offrant le plus concurrentiel possible du secteur... »... Conclusion : « Il faut dénoncer l'accord des NAO 2013 qui aura des impacts sur le temps de pause !... charge à chaque structure d'appliquer ladite mesure !... »

**Pour les syndicats, cette position est inacceptable car elle renforcera les divisions, l'iniquité.**

Au-delà des actions en cours :

- ➔ courrier de recours gracieux adressé à la Commission Nationale d'Agrément,
- ➔ différentes expertises votées à large majorité au sein du CCE, les organisations syndicales continuent de construire la poursuite des mobilisations.





## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE GROUPE VEDICI/VITALIA A FINI PAR SIGNER FACE AU COURAGE ET À LA DÉTERMINATION DES GRÉVISTES !

Les salarié-e-s grévistes et le syndicat CGT de la clinique du pont de Chaume à Montauban (Tarn-et-Garonne), en grève depuis 51 jours, ont signé vendredi soir un protocole de fin de conflit avec la direction qui avait pourtant annoncé depuis déjà longtemps qu'aucun accord ne serait paraphé !

Le groupe VEDICI/VITALIA a fini par lâcher notamment sur :

- trois embauches d'aides-soignant-e-s à temps plein en CDI,
- une réorganisation des conditions de travail,
- la fin de toutes les grilles de salaires en dessous du SMIC,
- une prime de 400 euros bruts,
- l'obtention de deux jours enfants malades supplémentaires pour les familles de deux enfants, plus un jour complémentaire pour les familles de trois enfants et plus à charge,
- un jour de congé additionnel pour les salarié-e-s ayant entre 20 et 30 ans d'ancienneté et deux jours pour les plus de 30 ans et la part de l'employeur pour la mutuelle passe de 40% à 50%.

Mais surtout, alors que la direction a toujours revendiqué le non-paiement des jours de grève : 1/3 seront payés. Pour les 2 autres tiers restants à charge pour les salarié-e-s, une possibilité sera de se faire payer à hauteur d'un montant maximal de 50% de leur salaire brut contre des congés payés, des RTT, voire des récupérations dans la limite des droits acquis.

Jusqu'à 183 salarié-e-s sur 500, soit pratiquement 80% du personnel soignant, avaient cessé le travail depuis le 22 octobre dans cette clinique pour défendre les salaires et les conditions de travail. 51 JOURS DE LUTTE où les salarié-e-s grévistes, malgré des moments de doutes, restaient toujours aussi déterminé-e-s à ne rien lâcher pour faire plier cette direction qui les méprisait jour après jour en restant sur leurs positions et refusant toutes négociations réelles et sérieuses !...

L'exceptionnelle mobilisation des salarié-e-s grévistes avec la CGT a permis, tout au long du mouvement, de mener différentes actions : l'occupation du hall de la clinique, des barbecues et pique-nique quotidiens devant la clinique, l'occupation du hall de l'Agence régionale de santé (ARS) de Toulouse, l'occupation de la permanence d'une candidate pour les élections régionales.

Leur détermination, leur abnégation et leur courage pendant ce mouvement force l'admiration et elles/ils peuvent être fier-e-s de ce qu'elles/ils ont accompli face à une direction sans humanité, qui est restée de marbre devant les salarié-e-s grévistes ayant fait la grève de la faim pendant 10 jours dans le hall de la clinique !

Un formidable élan de générosité et de solidarité de la part de la population s'est organisé en soutien aux grévistes, aux patient-es et à toutes les structures de la CGT...

**La Fédération CGT Santé et Action Sociale salue la formidable et exemplaire lutte victorieuse des salarié-e-s et du syndicat CGT de la clinique du Pont de Chaume.**

Montreuil, le 14/12/2015

Case 538

263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

68

Tél : 01.55.82.87.49  
Courriel :  
sg@sante.cgt.fr



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VICTOIRE DANS LE GERS : CLINIQUE D'EMBATS, ET DE DEUX(\*) !

Après 29 jours de grève à la clinique d'Embats, un accord vient enfin d'être trouvé entre les salariés- es et la direction de la clinique.

Pour rappel : les infirmières revendiquaient une augmentation de 200 € nets puisqu'elles étaient sans augmentation depuis 12 ans.

Le reste du personnel : Aides Soignants, Agents des Services Hospitalier, Secrétaires, Agent d'Entretien... revendiquaient une augmentation de 100 € nets (c'était la moitié des infirmières en raison d'une augmentation il y a 3 ans).

Il a été obtenu ce soir à minuit et demi une augmentation dès le 1<sup>er</sup> décembre 2015 de :

- 147 € nets pour les infirmières,
- 73 € nets pour le reste du personnel.
- Plus le paiement de la moitié des jours de grève, soit 14 jours. Pour les 14 jours restants, il a été acté un échelonnement de 4 jours retenus en novembre, 4 jours en décembre, 4 jours en janvier, et 2 jours en février. De plus, les équipes seront renforcées pendant les premiers jours de la réouverture sur la base du volontariat, mais en étant payées en heures supplémentaires en raison de la charge de travail que cela représentera.

La bataille fut difficile, près d'un mois de grève, mais leur détermination a eu raison de la voracité de l'actionnaire de la clinique.

C'est une magistrale victoire pour les salariés-es de cette petite clinique familiale. Personne n'aurait imaginé, et surtout pas le patron, que des salariés-es seraient assez déterminé-es pour faire grève pendant 29 jours pour obtenir des salaires décents. La CGT a joué un rôle déterminant, travaillant main dans la main USD, UD et délégués de la clinique. Le résultat est là.

#### Une magnifique et superbe lutte.

C'est un rappel qui est fait aux patrons, ceux-ci doivent savoir à quoi s'en tenir dans tous les endroits où les salariés-es ne seront pas entendu-e-s dans leurs légitimes revendications qu'elles soient salariales ou pour de meilleures conditions de travail, la CGT sera présente pour soutenir les salariés-es en grève et leur permettre d'atteindre leurs droits.

Si ceci a été obtenu, c'est parce que la clinique étaient fermée depuis 29 jours et que les salariés-es ont démontré leur détermination (90 % de grévistes sur les 29 jours).

**MERCI A TOUS LES SOUTIENS  
QU'ILS SOIENT FINANCIERS OU HUMAINS  
QUE NOUS AVONS REÇUS DURANT TOUTE LA DURÉE DU CONFLIT !**

*Fait à Montreuil, le 9 décembre 2015*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

66

Tél : 01.55.82.87.49  
Courriel :  
sg@sante.cgt.fr

(\*) : Une première victoire a été obtenue début septembre 2015 dans le Gers à la Polyclinique de Gascogne/Groupe Vitalia après 30 jours de grève.

